

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 209/2023

OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION – rue de Wormhout (pour la partie en agglomération) – Sté AXIONE Feuchy

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande en date du 14 septembre 2023 – de Mme DUBOCAGE Pauline - de la Sté AXIONE 75 rue Allée de Suède – 62223 FEUCHY.

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité lors des travaux de tirage et raccordement de la fibre optique afin d'alimenter les caméras de vidéo protection, rue de Wormhout, pour la partie en agglomération.

A R R E T E :

ARTICLE 1 : La circulation sera alternée manuellement et limitée à 30km/h, rue de Wormhout (en agglomération), pour des travaux de raccordement à la fibre optique, à partir du 15/09/2023 jusqu'au 14/12/2023.

Détail des travaux : - ouverture de chambre FT sur trottoirs et chaussées dans le cadre du passage de la Fibre Optique.
- tirage de câble en aérien et souterrain
- raccordement

ARTICLE 2 : La Sté AXIONE – 75 rue Allée de Suède – 62223 FEUCHY, chargée des travaux, mettra en place la signalisation nécessaire.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – e-mail : gdp.dunkerque@lenord.fr
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – e-mail – cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Mme DUBOCAGE Pauline - de la Sté AXIONE Feuchy – TSA 70011 - Chez Sogelink – 69134 DARDILLY Cedex – email : pa.dubocage@axione.fr

Fait à HERZEELE, le 15 septembre 2023

Le Maire,
S.FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE
PUBLIE et/ou NOTIFIE le : 15 septembre 2023

Le Maire,
S.FRANCKE

